

AB ENTREPRISE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 7 600 euros
Siège social : 2 rue André Ternynck
02300 CHAUNY
435 214 606 RCS ST QUENTIN**

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 25 MAI 2026

L'an deux mille vingt six,

Le 25 mai,

A 10 heures,

Les associés de la Société AB ENTREPRISE, société à responsabilité limitée au capital de 7 600 euros, divisé en 400 parts de 19 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence sous format numérisé prévu par l'article R. 225-95 du Code de commerce signée par les associés présents.

Sont présents :

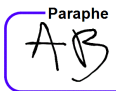
- Société BEA ASSOCIES, représentée par son Gérant, Monsieur Arnaud BLONDEAU, titulaire de 40 parts sociales en pleine propriété,
- Monsieur Arnaud BLONDEAU, titulaire de 220 parts sociales en pleine propriété,
- Madame Elodie HEDDE, ayant pour nom d'usage BLONDEAU, titulaire de 140 parts sociales en pleine propriété,

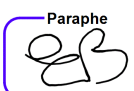
Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit "règlement eIDAS".

Paraphes

Paraphe


Paraphe


L'Assemblée est présidée par Monsieur Arnaud BLONDEAU, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- le rapport de la gérance.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de transférer le siège social du 2 rue André Ternynck, 02300, CHAUNY au 14 rue Amédée Evrard 02300 CHAUNY, et ce à compter du **1^{er} janvier 2026**.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 4 des statuts de la manière suivante :

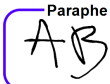
ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

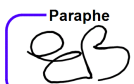
"Le siège social est fixé : **14 rue Amédée Evrard 02300 CHAUNY.**"

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Paraphes

Paraphe


Paraphe


DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés.

Fait par voie de signature électronique DOCUSIGN® conformément aux dispositions des articles 1367 et 1375 du Code civil.

Arnaud BLONDEAU

Gérant

Signé par :

8268584DC2794AD...

26/5/2026 | 09:43:59 CEST

Elodie BLONDEAU

Associée

Signé par :

8268584DC2794AD...

26/5/2026 | 09:53:15 CEST

Pour la SC BEA ASSOCIES

Elodie BLONDEAU et Arnaud BLONDEAU

Gérants

Signé par :

8268584DC2794AD...

26/5/2026 | 09:53:15 CEST

Signé par :

8268584DC2794AD...

26/5/2026 | 09:43:59 CEST

Paraphes

Paraphe


Paraphe
